

LAMES WPC TECHNODECK CONDITIONS DE GARANTIE – GARANTIE CONTRACTUELLE PROLONGÉE

Vendeur :

COVERNIT ČR a SK s.r.o.

K Vechtru 1000, 252 18 Ptice

Portée de la garantie prolongée

Lames de terrasse WPC creuses

Lames de terrasse WPC STRONG SINUS (simple face/rainurées)

15 ans* – garantie contractuelle prolongée contre la pourriture, les champignons lignivores et les insectes, dans des conditions standard.

Lames de terrasse WPC STRONG pleines

25 ans* – garantie contractuelle prolongée contre la pourriture, les champignons lignivores et les insectes, dans des conditions standard.

Les produits WPC ne doivent pas être utilisés comme éléments porteurs : poteaux, poutres, colonnes de soutien, balcons, terrasses surélevées, couvercles ou tout autre composant porteur.

Informations importantes

Stabilité de la couleur, maturation de la composante bois

En raison de la forte proportion de matériau naturel, les lames WPC peuvent subir de légers changements de teinte durant les premiers mois en raison des UV et de l'humidité. Ensuite, la couleur se stabilise et ne change plus.

Dilatation

Les matériaux WPC subissent des variations dimensionnelles dues à l'humidité, au soleil et aux variations de température, ce qui peut être visible sur toute la terrasse. Il est donc indispensable de respecter les jeux de dilatation entre les lames (voir instructions de pose). Le non-respect peut entraîner des dommages irréversibles.

Entretien et nettoyage des terrasses WPC

Retirez les saletés et taches dès que possible. Nettoyez régulièrement avec un balai ou une brosse à poils souples. N'utilisez pas d'outils pouvant rayer la surface.

Deux fois par an, utilisez un produit nettoyant (ex. liquide vaisselle) et un jet d'eau, ou avec précaution un nettoyeur haute pression (max. 80 bar) à env. 40 cm de distance.

N'utilisez pas de solvants agressifs, diluants ou produits corrosifs. Ne traitez pas les lames WPC avec des lasures, peintures, cires, huiles ou produits similaires. Pour les taches grasses, utilisez une éponge et de l'eau chaude savonneuse, puis rincez abondamment. Les traces restantes disparaissent en quelques semaines sous l'effet des UV et de la pluie. Évitez le contact direct avec le feu et protégez des braises chaudes.

Exclusions de garantie

LA GARANTIE NE COUVRE PAS

- la stabilité de la couleur
- les taches d'eau
- la maturation du bois
- l'électricité statique

LA GARANTIE NE COUVRE ÉGALEMENT PAS les dommages causés par :

- non-respect de l'espace de dilatation entre les lames (env. 6 mm)
- non-respect des instructions de pose
- usure de la surface due à une utilisation normale
- utilisation de peintures ou de lasures
- installation avec des accessoires achetés auprès d'un autre fournisseur
- support instable ou drainage insuffisant
- catastrophes naturelles ou cas de force majeure

D'autres droits à garantie sont exclus. La garantie ne couvre notamment pas les frais de montage, les frais liés au démontage ou au remplacement du produit, ni d'autres pertes. La période de garantie commence le jour de la remise du produit à l'acheteur ; si le produit a été expédié conformément au contrat, elle commence à l'arrivée au lieu de destination. Les réclamations doivent être adressées au commerçant auprès duquel le produit a été acheté. Une preuve d'achat doit être jointe à la réclamation. Le vendeur traite la réclamation dans un délai maximum de 30 jours à compter de sa réception.

La présente garantie n'affecte pas les droits légaux du consommateur résultant d'une exécution défectueuse conformément à l'article 2165 de la loi n° 89/2012 Sb., Code civil.

EXÉCUTION EN CAS D'ACCEPTATION D'UNE RÉCLAMATION

Dans le cadre de la garantie, le vendeur remplacera les produits endommagés. Si le produit n'est plus fabriqué, il sera remplacé par un produit similaire. Aucune autre indemnisation financière ou autre ne peut être réclamée dans le cadre de cette garantie.